## PLATEFORME HABITAT

Que vous soyez propriétaire occupant, propriétaire bailleur, syndicat de copropriétaires, des aides sont disponibles pour la rénovation énergétique ou l'adaptation de votre habitat à la vieillesse et aux handicaps.





CEE





Pour mieux vous aider à élaborer vos dossiers, établir vos devis avant travaux<sup>(1)</sup> et vous guider vers de potentielles aides financières, la Communauté d'Agglomération du Grand Dax a mis en place un numéro de téléphone unique. Vous avez ainsi accès à des conseils indépendants et gratuits.

## et GRATUIT 06 72 20 81 49

Rendez-vous aussi sur

grand-dax.fr, rubrique habitat,
et remplissez le formulaire en ligne
pour être recontacté.

## **EN APPELANT VOUS BENEFICIEZ:**

- de conseils techniques<sup>[2]</sup> pour vous aider à définir les travaux à réaliser pour faire des économies d'énergies, ou d'adaptation aux handicaps ;
- d'un accompagnement administratif pour rechercher, en fonction des différentes réglementations, en fonction du statut et du lieu d'habitation, les aides financières correspondantes;
- d'un possible accompagnement financier, en mobilisant les aides de l'Etat (ANAH) et du Grand Dax, pouvant aller au maximum à un taux de 70% pour les propriétaires occupants, et de 50 % pour les propriétaires bailleurs (le pourcentage s'applique au montant des travaux subventionnables);
- d'une aide à la définition de vos devis auprès d'artisans qualifiés RGE (Reconnue Garant de l'Environnement).

(1) Les travaux ne doivent pas commencer avant l'accord des financeurs.
(2) L'ensemble des conseils sont gratuits, indépendants et personnalisés, excluant tout démarchage à domicile proposant des travaux, des équipements ou des diagnostics énergétiques.

GRAND DAX AGGLOMÉRATION